

CINEMA D'ANIMATION

Poste n°2 :

Professeur.e / Cinéma d'animation – Atelier (12/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Auteur.ice, animateur.ice, réalisateur.ice doté.e d'une formation reconnue et d'une solide expérience personnelle en cinéma d'animation, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène nationale et internationale dans le domaine.

Son projet pédagogique et artistique tient compte des différentes strates de l'atelier dans son projet pédagogique actuel pour s'en saisir et en développer une proposition personnelle et prospective à l'échelle du cursus complet sur les deux cycles d'études (Bachelor et Master).

La proposition tiendra compte du contexte européen des études supérieures, favorisant la mobilité des étudiant.e.s entre les cycles Bachelier et Master, tout en soulignant l'importance de positionner ce cursus unique dans l'école dans ses ambitions globales (y compris en termes de relations partenariales avec d'autres établissements actifs dans le domaine).

Tout en questionnant et en s'appropriant, voire en amendant, le projet pédagogique et artistique actuel de l'atelier (cf. ci-dessous), la candidature tiendra compte des spécificités suivantes de la formation en cinéma d'animation à La Cambre (sans que cela ne soit exhaustif ni restrictif) :

- Prééminence de la formation à l'écriture autonome (*authorship* et réalisation), dans une attention à l'individu et au collectif
- Prise en compte des questions spécifiques à la narration filmique et visuelle dans le champ contemporain
- Fondements d'une formation technique plurielle qui laisse le choix d'un développement personnel en cours d'études
- Ancrage et déploiement important de la production de l'atelier dans le domaine du stop motion
- Capacité d'allier les techniques les plus traditionnelles, expérimentales et artisanales avec les développements les plus récents de la création numérique (tout en questionnant les IA génératives également)

Le/la professeur.e a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. La qualité de son engagement se mesure au climat d'émulation, de curiosité et de solidarité qu'il/elle est capable de mener dans les projets. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiant.e.s que de ses collègues.

L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout important.

DESCRIPTION DU POSTE

Le/la professeur.e est le/la responsable pédagogique de l'option Cinéma d'animation. Il/Elle en détermine le projet pédagogique et artistique et le met en œuvre, en concertation et en collaboration avec les autres enseignant.e.s de l'atelier et la direction. Il/Elle participe à la constitution de l'équipe pédagogique de l'atelier en concertation avec la direction et les organes désignés à cet effet et propose l'organisation des activités pédagogiques spécifiques de l'atelier, par cycle d'études et par niveau de progression : cours, exercices, stages, etc. Ces activités spécifiques, auxquelles s'ajoutent les cours de tronc commun, représentent une part importante du cursus de l'étudiant.e.

Le/la professeur.e assure la coordination pédagogique, culturelle et administrative de l'atelier, ainsi qu'un certain nombre d'enseignements spécifiques au sein du cursus (selon son profil), autant en Bachelier qu'en Master. Il s'investit en outre dans ce cas précis au sein de la structure de l'Atelier de Production de La Cambre asbl, organisme spécifiquement subventionné afin de favoriser la production et la diffusion des films d'étudiant.e.s à la sortie de l'école.

Le/la professeur.e souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres

ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il/elle favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.

Au-delà de l'École, le/la professeur.e est appelé.e à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'atelier. Il/elle prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : projets, stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités.

Projet actuel de l'atelier :

L'atelier de cinéma d'animation dispense un enseignement qui a pour finalité le développement du sens artistique et de l'écriture personnelle des étudiants en pratiquant les techniques spécifiques à cette discipline. L'atelier vise à former des réalisateurs et animateurs capables d'intégrer le monde professionnel tout en préservant leur singularité d'artiste. L'atelier promeut le film expérimental, la recherche, le film d'auteur et leur déclinaison sur de multiples supports : film, jeux, panneaux informatiques, installation muséale, etc.

Depuis 1958, la formation privilégie les techniques d'animation traditionnelles, dessins sur papier, éléments découpés, objets animés, pâte à modeler, marionnettes, pixilation, etc., mises en œuvre aujourd'hui avec les moyens techniques et informatiques contemporains.

L'enseignement développé dans l'atelier se fonde sur une pédagogie différenciée et une pédagogie du projet.

C'est par la mise en œuvre concrète que l'étudiant.e se construit lui-même, confrontant le projet et l'objet fini, la conception et la réalisation. L'étudiant.e doit être actif.ve, il/elle s'approprie son savoir et ses savoir-faire en les construisant dans la réalisation de ses propositions artistiques. L'étudiant.e doit aussi satisfaire aux exigences de réalisation de ses intentions (consignes, délais, gestion de projets à court, moyen ou long terme).

L'hétérogénéité des étudiant.e.s, du point de vue de leurs connaissances et surtout de leur imagination, demande (en particulier dans l'enseignement artistique) une pédagogie différenciée. Chaque étudiant.e est une personnalité qui mérite une attention et une orientation particulières. Le projet pédagogique a pour finalité d'aider l'étudiant.e à apprendre à apprendre : construire par lui-même son savoir et se l'approprier.

Au cours du premier cycle, dont le programme est constitué en grande majorité d'activités d'apprentissage obligatoires, l'étudiant.e acquiert un bagage de connaissances, d'aptitudes et de compétences. Ces activités d'apprentissage lui permettent d'inventer et de réaliser des productions artistiques dans lesquelles se manifestent une personnalité et une appropriation des outils de création. Le deuxième cycle offre à l'étudiant.e de larges possibilités dans la construction d'un programme de recherches, d'expérimentations, de réalisations répondant aux exigences et aux normes du monde professionnel, qu'il met en œuvre seul ou collectivement. A l'issue de ce parcours, l'étudiant.e est devenu un.e professionnel.le conscient.e de ses responsabilités et capable de les assumer pleinement face à la société, dans les divers contextes où il/elle est amené à intervenir.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 12/12 consacre 12h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

CASO COULEUR (B3)

Poste n°3 :

Professeur.e / Couleur – Pratique de la couleur (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU COURS

Le cours à conférer est un cours artistique de tronc commun s'adressant aux étudiants de troisième année de bachelier, à choix pour toutes les options confondues.

Ce cours est centré sur la couleur et ses enjeux artistiques, scientifiques, conceptuels. Il fait suite à un cours commun obligatoire de B1 et de B2, cette fois dans une logique de spécialisation et de dialogue avec le projet personnel et la personnalité artistique de l'étudiant.e (liberté de projet ou de problématique, recherche personnelle).

Le cours a pour enjeu d'ouvrir le concept de Couleur à l'ensemble des sciences humaines et sociales. Il s'agit de questionner et de mettre en pratique l'usage de la couleur dans l'Art à travers le prisme de l'esthétique, de l'histoire, de l'anthropologie, sans négliger les apports de la physique ou de la chimie, et dans le contexte élargi du rapport entre art et sciences. Il s'agit également de mener une réflexion critique sur le concept de la couleur dans un espace socio-temporel donné, caractérisé par ses enjeux sociaux, politiques, scientifiques ou technologiques.

Le.la professeur.e est un.e artiste expérimenté.e, engagé.e dans une démarche originale en phase avec la création contemporaine. Il.Elle a la volonté d'intégrer une équipe pédagogique, et de construire son programme de cours en cohérence avec le programme complet du CASO. Il.Elle adhère au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à l'évolution duquel il.elle participe activement.

Compte tenu du caractère transversal du cours, une bonne connaissance de l'école et de ses différentes options est un atout certain.

Le.la professeur.e a une expérience dans l'enseignement supérieur artistique.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES

Poste n°23 :

Professeur.e / Production – Appliquée à la danse (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Le/la professeur.e maîtrise les différents aspects de la production dans le champ chorégraphique et possède une excellente connaissance du secteur professionnel belge et plus particulièrement de la FWB et de ses principaux acteurs. Son parcours professionnel témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécialisées dans le domaine.

Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques et questions éthiques à l'œuvre dans le monde de la danse contemporaine ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.

Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et pratiques chorégraphiques. Il s'agit d'un cours magistral et d'une approche, à travers un cycle de rencontres-débats avec des professionnel.les, de différentes pratiques de la production et du rôle de producteur.ice.

Il vise ainsi à familiariser les étudiants avec les cadres de la production dans le champ des arts de la scène et plus spécifiquement de la danse :

- Approche du paysage institutionnel et des dispositifs d'aides publiques existant en production
- État des lieux sur les législations concernant les droits sociaux des artistes, les droits d'auteur.ice et les différents acteur.ices qui les encadrent
- Approche des principes et des outils de base de la comptabilité : budgets prévisionnels, plan de trésorerie, suivi des dépenses, bilan
- Partage et réflexions sur les notions et outils nécessaires à la communication et diffusion d'un projet

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

COURS ARTISTIQUE DE SOUTIEN AUX OPTIONS

Poste n° 28 :

Assistant.e / Arts numériques : Atelier 1/10

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du cours artistique de soutien à l'option (CASO) de 1er cycle "Arts numériques" dont iel partage les objectifs, les méthodes et les modes de fonctionnement. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'école et du cours des Arts numériques, dans un esprit de collaboration et de complémentarité.

Les cours s'adressent aux étudiant.e.s de deuxième année du premier cycle provenant des 17 ateliers de l'école et présentant, potentiellement, des profils et des niveaux de connaissances numériques différents. L'assistant.e s'adresse plus particulièrement aux étudiants de Communication visuelle et graphique, Typographie et Design du livre et du papier / Reliure. Son expérience professionnelle lui permet de guider de manière critique et constructive ces étudiant.e.s dans l'acquisition d'une autonomie émancipatrice dans l'usage des outils numériques de création de site web. Son ouverture artistique, son implication dans des champs plus expérimentaux du web (html2print) lui permet d'apporter aux étudiant.e.s une vision critique des domaines enseignés tant au niveau technique que culturel et artistique.

Iel travaille en collaboration avec les professeurs, à la fois pour le cours et pour le suivi des étudiant.e.s dans leurs travaux.

Jeune professionnel.le actif.ve depuis plusieurs années, la.le candidat.e possède une bonne expérience dans le domaine du design graphique et du web. Iel fait preuve d'une grande ouverture artistique, de souplesse et de facultés d'adaptation. Iel possède une connaissance avérée des logiciels liés au design graphique, propriétaires, libres et open sources, et maîtrise la création de site web autant au niveau de ses langages (HTML, CSS, javascript, etc.) que des systèmes de gestion de contenu (Wordpress etc).

Iel est capable de transmettre ses connaissances. Une expérience pédagogique réussie dans l'enseignement supérieur artistique est souhaitée.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 1/10 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

OPTION DESIGN INDUSTRIEL (Bachelier)

Poste n° 41 :

Assistant.e / Design industriel – Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ

Praticien.ne actif.ve depuis au moins 3 ans dans le domaine du Design Industriel, l'assistant.e est engagé.e sur la scène de la création et de la production industrielles. Ses compétences dans le domaine du Design Industriel sont avérées, reconnues par ses pairs et complémentaires aux autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier.

Il/Elle a une vision nourrie du Design Industriel, tant au niveau de l'histoire et de l'actualité, que de la réflexion critique et de la pratique. Il/Elle a une connaissance des outils techniques et des processus de production industrielle ainsi que des principaux logiciels informatiques en 2D et 3D, comme Solidworks ou Fusion 360, notamment.

Il/Elle a, dans son expérience professionnelle, pu développer des aptitudes de gestion et d'organisation.

Il/Elle a, en outre, une conception pluridisciplinaire du Design Industriel qui lui permet de participer activement aux collaborations avec d'autres ateliers de l'école et/ou avec des collaborateurs externes.

Son champ d'action est à la fois ouvert et déterminé par l'exigence de la « plus-value » qu'implique le métier de Designer Industriel en termes d'approches artistiques, de création, d'innovation, de production, de durabilité, d'usage, d'éthique, de posture emphatique, de sens et d'aptitude à la rationalisation industrielle.

Il/Elle aborde les défis des problématiques d'écoconception et des circuits courts dans le cadre du développement de produits réalisés en série par l'industrie et prouve son implication professionnelle profonde dans ces thématiques.

Il/Elle a la capacité de questionner adéquatement l'étudiant sur les défis sociétaux actuels et les défis de l'évolution du métier de Designer Industriel ; comme l'ouverture sectorielle de l'OpenSource ou l'approche du travail avec l'intelligence artificielle.

Le/La candidat.e a une aptitude à la pédagogie, et une capacité réelle à l'écoute et au soutien des étudiants dans leur évolution continue.

Enfin, il/elle connaît et reconnaît tous les métiers connexes au Design Industriel comme : l'ingénierie, le business, la protection intellectuelle, le graphisme, la photographie, l'artisanat...

MISSION

En concertation avec l'équipe pédagogique, l'assistant.e accompagnera les étudiant.e.s dans le développement des projets d'atelier, conformément à la pédagogie générale définie en Bachelor.

En outre, l'assistant.e est chargé.e, en collaboration avec le professeur responsable du 1^{er} cycle, de l'apprentissage de la méthodologie du développement du produit industriel réalisé en série, au sein de l'école d'Art de La Cambre.

L'assistant.e est aussi capable de donner des cours de dessin à main levée, de dessin technique et d'expression graphique propres au développement de projets en Design Industriel. Sa capacité à dessiner les produits et sa connaissance large des matériaux et des moyens de production en industrie sont indispensables.

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il/elle partage les objectifs et les méthodes.

L'assistant.e épaulé le professeur responsable par le support aux activités d'enseignement connexes, comme l'organisation et la participation aux Journées Portes Ouvertes, la participation aux réunions pédagogiques internes à l'option, ainsi qu'aux jurys internes et aux jurys de fin d'année.

Une expérience pédagogique dans l'enseignement supérieur artistique est souhaitée.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

SCENOGRAPHIE

Poste n° 47 :

Assistant.e / Scénographie : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Professionnel.le actif.ve dans le domaine de l'architecture et/ou de la scénographie de spectacle depuis plusieurs années, l'assistant.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option scénographie dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant.e a une connaissance approfondie des arts visuels en général et du spectacle vivant (théâtre, performance et danse contemporaine) en particulier. Il/elle démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de la scénographie de spectacle.

L'assistant.e a des compétences de régie générale et de solides connaissances des techniques complémentaires à la scénographie telles que l'éclairage et la vidéo de scène.

L'assistant.e soutiendra l'approche technique et concrète des projets à échelle 1/1 des étudiant.e.s en approfondissant avec eux/elles la conception technique des projets. Il/elle assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de première et deuxième année de Master ainsi que dans la coordination des plannings et des évaluations de l'ensemble du Master.

Le/la candidat.e sera diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique (ou pourra défendre une notoriété dans le domaine du spectacle vivant). Une ou plusieurs expériences pédagogiques dans l'enseignement supérieur artistique sont les bienvenues et un diplôme pédagogique est un plus.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.

MASTER ACCESSOIRES

Poste n°50 : Assistant.e / Techniques et technologies – Accessoires de mode (1/10)

PROFIL RECHERCHE ET MISSION

Le/la candidat.e a une connaissance avérée du secteur de l'accessoire, de l'accessoire de mode contemporaine au sens large. Une maîtrise des outils numériques tel que la Suite Adobe, Microsoft est indispensable.

L'assistant.e est intégré.e à l'équipe pédagogique du Master accessoires dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Il/elle adhère au projet pédagogique de l'option et participe activement à son évolution.

L'assistant.e assure les tâches organisationnelles du Master, maintient et surveille le classement des consommables, a connaissance du fonctionnement des machines, organise l'entretien et les réparations de l'équipement. Il/elle planifie et prépare les workshops, les séances de travail collectives, les semaines atypiques, les évaluations, les réunions d'équipe pédagogiques et les conseils d'option.

L'assistant.e participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options, cours artistiques, cours techniques et généraux. L'assistant.e favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2025
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2025
- Désignation : été 2025

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), le document PDF « Appel à candidature 2025 » reçu électroniquement de la part de WBE suite à l'appel à candidature au Moniteur belge 2025, un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

Dans le cadre des engagements pris au sein de l'ARES par tous les établissements d'enseignement supérieur à l'horizon 2030, La Cambre valorise la traduction progressive des objectifs de développement durable (ODD) dans l'ensemble de ses propositions pédagogiques.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 1/10 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2025.